Un courant fort
Sainte-Croix

Avis public

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE MOTION

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Francis Matte,

Que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Croix tenue le 6 mai 2025, qu'un avis de motion fut donné par madame la conseillère Carmen Demers, qu'il sera adopté lors d'une séance ultérieure le règlement numéro 742-2025 intitulé « **Règlement d'emprunt d'un montant de 953 000 $ concernant le réaménagement du parc Jean-Guy-Fournier (Phase II)** ».

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière, ce 12e jour du mois de mai 2025.

Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Croix, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, en plus de sa publication sur le site internet au saintecroix.ca, le 12e jour du mois de mai 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12e jour du mois de mai 2025.

Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

6310 rue Principale, Sainte-Croix, QC G0S 2H0
Téléphone : 418 926-3494 – Télécopieur : 418 926-2570
www.saintecroix.ca | sainte.croix@saintecroix.ca